

PARLEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité* Travail* Progrès

Loi n° 42 - 2012 du 29 décembre 2012
portant règlement définitif du budget de l'Etat, exercice 2008

L'ASSEMBLEE NATIONALE ET LE SENAT ONT DELIBERE ET ADOPTE :

*LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE PROMULGUE LA LOI DONT LA TENEUR
SUIT :*

Article premier : Les résultats définitifs de l'exécution de la loi de finances pour l'année 2008 sont arrêtés aux sommes mentionnées ci-après :

LIBELLE	RESSOURCES	CHARGES
A- OPERATION A CARACTERE DEFINITIF	2 504 597 565 261	1 323 906 590 037
Résultat: (Excédent des ressources sur les charges)	+1 180 690 975 224	
Solde du budget général	1 180 690 975 224	
B- OPERATIONS A CARACTERE PROVISoire		
Fonds de réserves pétrolières		433 529 394 186
Fonds forestier	4 123 479 135	3 610 224 224
C- DEFICIT DES CORRESPONDANTS		23 000 000 000
Résultat global d'exécution	+724 674 835 949	

Article 2 : Le montant définitif des recettes du budget général de l'Etat de l'exercice 2008 est arrêté à 2.504.597.565.261 francs CFA.

Le détail ayant trait aux recettes se trouve dans le tableau A annexé à la présente loi.

Article 3 : Le montant définitif des dépenses du budget général de l'Etat de l'exercice 2008 est arrêté à 1.323.906.590.037 francs CFA.

Le détail ayant trait aux dépenses se trouve dans le tableau B annexé à la présente loi.

Article 4 : Le résultat de l'exécution du budget général de l'Etat de l'exercice 2008 est définitivement fixé ainsi qu'il suit :

(en francs CFA)

Recettes :	2 504 597 565 261
Dépenses :	1 323 906 590 037
Résultat du budget général :	+1 180 690 975 224

Article 5 : Le résultat global d'exécution au titre de l'exercice 2008 est définitivement fixé ainsi qu'il suit :

(en francs CFA)

Excédent au titre des opérations définitives :	+1 180 690 975 224
Opérations des Comptes Spéciaux :	- 433 016 139 275
Déficit des Correspondants :	- 23 000 000 000

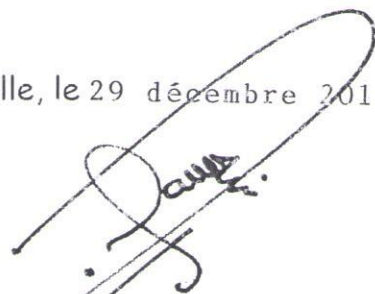
RESULTAT GLOBAL D'EXECUTION : + 724 674 835 949

Article 6 : Le résultat d'exécution indiqué à l'article 4 ci-dessus est décomposé et affecté de la manière suivante :

- 433 529.394.186 francs CFA au compte de stabilisation des recettes pétrolières ouvert à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale ;
- 747.161.581.038 francs CFA au compte de résultat ouvert dans les écritures du directeur général du trésor.

Article 7 : La présente loi sera publiée au Journal officiel et exécutée comme loi de l'Etat./-

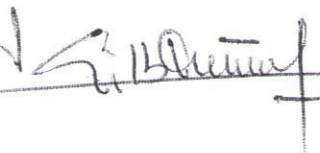
42 - 2012 Fait à Brazzaville, le 29 décembre 2012

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Denis SASSOU-N'GUESSO.-

Par le Président de la République,

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie,
des finances, du plan, du portefeuille public
et de l'intégration,

A handwritten signature in black ink, featuring a large, bold 'G' followed by a series of loops and a vertical line at the end.

Gilbert ONDONGO.-

Tableau A : Récapitulatif des recettes définitives de l'Etat

Nature des recettes	Prévisions	Recouvrement	Taux
<u>RECETTES FISCALES</u>			
- Impôts et taxes intérieurs	251 369 000 000	256 715 808 078	102,13%
- Droits et taxes de douanes	58 831 000 000	58 899 662 305	100,12%
<u>RECETTES DU DOMAINE, DES SERVICES</u>			
- Revenus du domaine	2 353 572 000 000	2 095 782 754 841	89,05%
- Provisions pour investissements diversifiés	19 428 000 000	21 772 624 432	112,07%
- Recettes des services	17 800 000 000	17 241 484 708	96,86%
<u>RESSOURCES DE TRANSFERTS</u>			
- Contribution des organismes	0	0	0,00%
<u>RESSOURCES EXTERNES</u>			
Emprunts d'Etat	10 000 000 000	36 448 758 525	364,49%
- Dons	45 000 000 000	17 736 472 372	39,41%
- Ressources en capital	0	0	0,00%
Total recettes	2 756 000 000 000	2 504 597 565 261	90,88%

Tableau B : Récapitulatif des dépenses définitives de l'Etat

Nature des dépenses	Prévisions	Ordonnancements	Taux
<u>Dettes publiques</u>			
- Service de la dette	286 523 000 000	244 534 164 692	85,35%
<u>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</u>			
- Dépenses du personnel	166 800 000 000	166 017 374 452	99,53%
- Dépenses des biens et services	170 000 000 000	176 297 895 963	103,70%
- Charges communes	37 000 000 000	42 099 789 765	113,78%
<u>TRANSFERTS ET INTERVENTIONS</u>			
- Transferts hors contribution	253 000 000 000	251 137 949 873	99,26%
<u>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</u>			
- Sur ressources internes	400 000 000 000	389 634 183 995	97,41%
- Sur ressources externes (hors dons)	10 000 000 000	36 448 758 525	364,49%
- Sur dons	45 000 000 000	17 736 472 372	39,41%
Total dépenses définitives	1 368 323 000 000	1 323 906 590 037	96,75%